

Le Conseil,

Vu le rapport du 6 novembre 1997, par lequel monsieur le président :

A - Expose ce qui suit :

La Communauté urbaine s'est rendue propriétaire, en vue de l'ouverture de la partie ouest du boulevard périphérique de Saint Genis Laval, d'un certain nombre de terrains représentant plus de la moitié de la superficie d'emprise du projet.

Ce dernier a, depuis lors, fait l'objet d'un arrêté de déclaration d'utilité publique en date du 15 juin 1995.

Les négociations poursuivies avec les propriétaires des autres immeubles concernés par cette opération de voirie viennent d'aboutir à un nouvel accord.

En effet, aux termes du compromis qu'ils ont signé, les époux Paquier ont accepté de céder une parcelle de deux mètres carrés dépendant de la propriété leur appartenant rue du Docteur Horand à Saint Genis Laval.

Selon cet accord, l'acquisition aurait lieu au prix de 700 F admis par les services fiscaux et comprenant une indemnité de remploi de 140 F, étant entendu que la Communauté urbaine ferait procéder à divers travaux rendus indispensables par le recouplement de la propriété en cause, notamment le rétablissement des différents accès, réseaux et canalisations ;

B - Propose d'approuver ledit compromis, de l'autoriser à le signer ainsi que l'acte authentique à intervenir et de fixer l'imputation des dépenses ;

Vu ledit compromis ;

Vu l'arrêté de déclaration d'utilité publique en date du 15 juin 1995 ;

Oùï l'avis de ses commissions déplacements et voirie et finances et programmation ;

DELIBERE

1° - Approuve ledit compromis.

2° - Autorise monsieur le président à le signer ainsi que l'acte authentique à intervenir.

3° - La dépense résultant de l'acquisition sera prélevée sur les crédits inscrits au budget de la Communauté urbaine - exercice 1997 - compte 211 200 - fonction 64 - dossier 0027.

4° - La dépense relative aux travaux, d'un montant d'environ 15 000 F, sera imputée au compte 231 510 - fonction 64.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,